



Congés payés non perçue a ce jour

Par **maudio974**, le **15/12/2013** à **23:58**

bonjour,

actuellement en licenciement économique , je me pose la question si le reste de mes congés sont du ou pas.

je viens d'accepter le contrat CSP. je sais que je n'ais pas droit ou indemnité de licenciement et autre car l'employeur le reverse a pole emploie pour la formation.

mes pour mes jours de congés.

aussi je nais rien reçus de l'employeur depuis mon acceptation du CSP dans les 21 jours. et je ne fait plus partie de la société depuis le 4 décembres 2012.

doit il me régler ces congés et me donné mon solde de tout compte.

cordialement.merci

Par **alterego**, le **16/12/2013** à **04:38**

Bonjour,

Le solde des congés payés est inclus dans le solde de tout compte.

Cordialement